

Montréal, le 22 mai 2017

Objet : Transparence de l'industrie des matériaux

À tous les manufacturiers de produits architecturaux,

Régis Côté et associés, architecte, se joint aujourd'hui au mouvement des professionnels de l'architecture et des firmes qui demandent aux manufacturiers canadiens et d'ailleurs de demeurer proactif dans le domaine de l'environnement.

Les changements environnementaux s'accroissent, les pressions du milieu naturel sur l'environnement bâti sont de plus en plus importantes. Parallèlement, la transformation de l'industrie est lancée. De nombreux projets visent des certifications de haut niveau pour des bâtiments écologiquement responsables et socialement acceptables, telles que LEED v4, WELL et Living Building Challenge 3.0.

Nous demandons donc aux manufacturiers de faire et de rendre accessibles les *déclarations environnementales* et les *déclarations sanitaires* de leurs matériaux et produits afin de permettre aux professionnels de faire des choix cohérents, éclairés et conformes aux exigences des certifications écologiques pour les bâtiments. Nous demandons à ce que ces informations soient disponibles dès que possible.

Nous vous remercions de votre aide, nous sommes convaincus que c'est en travaillant ensemble que nous pourrons léguer un environnement bâti sain et durable.

Pour un supplément d'information sur les déclarations environnementales de produits (EPD) et sur les déclarations sanitaires de produits (HPD), consultez les ressources suivantes :

- Declare : <https://access.living-future.org/declare-products>
- Pharos Project : <https://www.pharosproject.net/>
- HPD Collaborative: <http://www.hpd-collaborative.org/>
- Toxnot: <https://toxnot.com/>



Anik Bastien, PA LEED BD+C, PA LEED O+M
Coordonnatrice en développement durable